



Saint Michel le Cloucq Vendée

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

La présente note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2018.

BUDGET GENERAL

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget général fait apparaître un résultat global de 590 883,08 € se décomposant comme suit :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	299 399,22	0,00	131 105,43	0,00	430 504,65
Opérations de l'exercice	613 023,15	851 635,61	255 416,59	170 151,26	868 439,74	1 021 786,87
TOTAUX	613 023,15	1 151 034,83	255 416,59	301 256,69	868 439,74	1 452 291,52
Résultats de clôture	538 011,68		45 840,10		583 851,78	
Restes à réaliser	0,00	0,00	274 175,30	281 206,60	274 175,30	281 206,60
TOTAUX CUMULES	613 023,15	1 151 034,83	529 591,89	582 463,29	1 142 615,04	1 733 498,12
RESULTATS DEFINITIFS	538 011,68		52 871,40		590 883,08	

La section de fonctionnement

Les recettes

Elles se sont élevées à 1 151 034.83 € sur l'exercice 2018 et se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2018	%
013 – Atténuation de charges	47 669.29 €	4.14%
70 – produits des services	61 467.78 €	5.34%
73 – Impôts et taxes	436 364.52 €	37.91%
74 – Dotations et participations	286 948.14 €	24.93%
75 – Autres produits de gestion courante	11 418.22 €	0.99%
76 – Produits financiers	1,47 €	0.00%
77 – Produits exceptionnels	3 979.98 €	0.35%
042 – Opérations d'ordre	3 786,21 €	0,33%
002 – Résultat antérieur	299 399,22 €	26.01%
TOTAL	1 151 034.83 €	100%

Chapitre 013 : il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie, accidents de travail ou maladie professionnelle et pour 2018 un capital décès.

Chapitre 70 : il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire (41 179.20 €), l'accueil périscolaire (8 367.37 €), le transport scolaire (1 355.20 €), le remboursement effectué par le budget annexe assainissement suite à la mise à disposition de personnel (993.77 €)

D'autres recettes sont également enregistrées dans ce chapitre, notamment les concessions dans les cimetières (1 535 €) et la redevance d'extraction des carrières Kleber Moreau (3 211.98 €).

En 2018, l'animatrice communale a été mise à disposition du service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes qui a remboursé 3 970.72 € à la commune.

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante est celle de la fiscalité locale.

En 2018, le conseil municipal avait décidé de maintenir les taux comme suit :

Taxe d'habitation	17.20%
Taxe foncière bâti	17.38%
Taxe foncière non bâti	48.37%

La commune a donc perçu 352 110 € en 2018 et 346 077 € en 2017.

D'autres postes de recettes importants : la taxe additionnelle aux droits de mutation (44 779.88 €); le fonds de péréquation de recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) pour 39 448 € en 2018 (39 622 € en 2017 et 29 416 € en 2016).

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

La dotation globale de fonctionnement est en nette diminution en raison de l'effort de contribution au redressement des finances publiques demandé par l'Etat depuis 2014. La commune a perçu 190 335 € en 2018 (191 012 € en 2017, 197 785 € en 2016, 210 958 € en 2015 et 223 494 € en 2014).

L'augmentation de la dotation nationale de solidarité rurale compense la baisse de la dotation nationale de péréquation avec une très légère hausse globale de 142 € par rapport à 2017.

En 2018, deux dotations exceptionnelles ont été versées au budget communal :

- Dotation de l'Etat de 9 665 € pour la révision du Plan Local d'Urbanisme communal
- Dotation de la Communauté de Communes provenant de Trivalis de 1 834,99 €

Les compensations de l'Etat au titre des exonérations sur les impôts locaux sont en baisse, 31 627 € (33 709 € en 2017, 26 762 € en 2016 et 30 594 € en 2015).

La prestation de service de la CAF pour l'accueil périscolaire s'élève à 2 340,55 € en 2018.

Chapitre 75 : il concerne les autres produits de gestion courante et est constitué pour la commune des encaissements de locations (3 salles et un locatif) pour un montant de 11 418,22 €.

Chapitre 76 : Les produits financiers

Pour St-Michel-le-Cloucq, ce sont les parts sociales du Crédit Agricole qui représentent 1.47 €.

Chapitre 77 : il comprend les remboursements des sinistres par les assurances (502,88 €) et l'enregistrement des cessions de mobilier et petits équipements non utilisés (2 372 €). En 2018, la commune a obtenu le dégrèvement de taxes foncières sur deux bâtiments communaux pour les années 2015, 2016 et 2017 (936 €).

Chapitre 042 – il concerne des opérations d'ordre budgétaires d'amortissement et de cession de biens.

Les dépenses

Elles se sont élevées à 613 023,15 € sur l'exercice 2018 et se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2018	%
011 – Charges à caractère général	176 824,27 €	28,84%
012 – Charges de personnel	316 547,80 €	51,64%
014 – Atténuation de produits	24 292,64 €	3,96%
65 – Autres charges de gestion courante	50 695,96 €	8,27%
66 – Charges financières	11 415,21 €	1,86%
042 – Opérations d'ordre	33 247,27 €	5,42%
TOTAL	613 023,15 €	100%

Chapitre 011 : il s'agit de dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, chauffage, carburants, fournitures administratives, livres de bibliothèque, fournitures scolaires, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des réseaux, contrats de maintenance, primes d'assurance, frais d'affranchissement, téléphone, impôts et taxes payées par la commune...

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Il est en légère baisse malgré l'effet GVT (Glissement Vieillesse technicité) et l'augmentation des charges de personnel. La commune emploie 10 agents titulaires et des agents ponctuels en cas de remplacement ou d'accroissement temporaire d'activité.

Deux agents titulaires ont été radiés des cadres à l'occasion de leur retraite au 1^{er} avril et au 1^{er} mai 2018. Le 2^{ème} agent n'a été remplacé qu'au 31 août 2018.

D'autre part, un agent est décédé en juillet 2018 et un capital décès a été versé à sa famille. L'agent n'a été remplacé qu'en partie sur 2018.

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Il s'agit :

- des dégrèvements accordés par délibération du Conseil municipal : dégrèvement du foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs (1 011 €),
- de l'attribution de compensation négative à rembourser à la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée (23 281.64 €) : TPU, service autorisation droits des sols et service hygiène-prévention.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes au:

- versement des indemnités et cotisations des élus pour 43 327.92 €
- admission en non-valeur pour 1 068.04 € (dettes de restaurant scolaire)
- subvention au CCAS pour 2 500 €
- subventions de fonctionnement aux associations pour 2 300 €
- reversement de la subvention de l'Amicale laïque à la Coopérative de l'école pour 1 500 €

Chapitre 66 : Intérêts de la dette

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette et s'élève à 11 415,21 €.

↳ La section d'investissement

Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 170 151,26 € en 2018.

Chapitre	CA 2018	%
10 – FCTVA, Taxe aménagement, Don	63 108,11 €	37,09%
13 - Subventions	73 795,88 €	43,37%
040 – Opérations d'ordre	33 247,27 €	19,54%
TOTAL	170 151,26 €	100%

Les principales recettes ont été constituées par :

- la taxe d'aménagement à hauteur de 1 852.70 €
- les subventions à hauteur de 9 992.00 € :
 - ↳ DETR versée par l'Etat, solde de la subvention pour la toiture de l'église pour 15 707.33 €
 - ↳ Fonds de concours de la Communauté de Communes pour les travaux d'accessibilité pour 20 000.00 €
 - ↳ Département de la Vendée, versement des acomptes pour les travaux de voirie, d'agrandissement des vestiaires du stade et de l'atelier communal pour 32 428.55 €
 - ↳ Aide financière de l'Agence de l'Eau pour l'étude sur le schéma directeur des eaux pluviales pour 5 660.00 €

Les dépenses

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 255 416,59 € en 2018.

Chapitre	CA 2018	%
16 – Remboursement emprunts	41 856,06 €	16%
040 – Opérations d'ordre entre sections	3 786,21 €	1%

Opération		
101 – Acquisitions diverses	5 196,20 €	2%
102 – Bâtiments divers	69 840,50 €	27%
103 – Voiries diverses	84 377,12 €	33%
106 - PLU	9 142,20 €	4%
108 – Atelier municipal	31 516,30 €	12%
110 – Aménagement de la Pagerie	8 190,00 €	3%
115 – MAM	1 512,00 €	1%
TOTAL	255 416,59 €	100%

Les principaux investissements de l'année 2018 ont été les suivants :

- Acquisition Divers équipements	2 918.46 €
- Agrandissement vestiaires du stade Et accessibilité salle du stade	60 735.15 €
- Voirie Programme annuel	70 523.12 €
- Schéma directeur des eaux pluviales	13 584.00 €
- Révision du PLU	9 142.20 €
- Atelier communal	31 516.30 €

La commune comptabilise 3 emprunts décrits ci-dessous :

Date d'acquisition	Organisme prêteur Objet	Montant initial	Date fin	CRD	IRD	Capital remboursé sur la période
				au 31.12.2018	au 31.12.2018	
21/08/2006	Crédit Local de France <i>Investissements</i>	230 000,00 €	01/09/2021	57 523,81 €	4 709,27 €	17 705,10 €
07/05/2013	Caisse d'Epargne <i>Investissements 2013</i>	300 000,00 €	15/06/2028	209 145,42 €	40 998,32 €	17 954,96 €
18/11/2013	CAF de la Vendée <i>Accueil périscolaire</i>	49 568,00 €	01/12/2023	30 980,00 €	0,00 €	6 196,00 €
				297 649,23 €	45 707,59 €	41 856,06 €

La capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) est un ratio qui permet de calculer le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité du stock de dette dans l'hypothèse où la collectivité y affecterait l'ensemble de son épargne. La capacité de désendettement de la commune est de 1.11 années (l'encours de la dette s'élevant à 297 649.23 € et l'épargne brute à 268 073.52 €).

Quelques ratios :

Ratios	Valeurs	Moyenne nationale 2016 de la strate
<i>Ratio 1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population</i>	467	621
<i>Ratio 2 - Produit des impositions directes/population</i>	277	341
<i>Ratio 3 - Recettes réelles de fonctionnement / population</i>	606	778
<i>Ratio 4 - Dépenses d'équipement brut / population</i>	921	253
<i>Ratio 5 - Encours de la dette / population</i>	206	621
<i>Ratio 6 - DGF / population</i>	183	171
<i>Ratio 7 - Charges de personnel / dépenses réelles de fonctionnement</i>	0.52	0.49

Mairie – Place de la Mairie -85200 St Michel le Cloucq

☎ 02 51 69 26 32 - 📠 02 51 69 34 70 - 📧 st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr

Ratio 9 - Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	0.83	0.89
Ratio 10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1.52	0.29
Ratio 11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	0.34	0.81

Budget annexe Assainissement

467

Un emprunt s'est terminé cette année et le 2^{ème} emprunt a été renégocié (baisse du taux et durée). Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 s'élève à 95 825.63 €.

Budget annexe Transports scolaires secondaires

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	1 601,19	0,00	0,00	0,00	1 601,19
Opérations de l'exercice	6 959,57	6 993,40	0,00	0,00	6 959,57	6 993,40
TOTAUX	6 959,57	8 594,59	0,00	0,00	6 959,57	8 594,59
Résultats de clôture	1 635,02		0,00		1 635,02	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	6 959,57	8 594,59	0,00	0,00	6 959,57	8 594,59
RESULTATS DEFINITIFS	1 635,02		0,00		1 635,02	

Ce budget a été clôturé et l'excédent sera repris dans le budget primitif 2019 du Budget général.

Budget C.C.A.S. suite dissolution

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	1 192,16	0,00	0,00	0,00	1 192,16
Opérations de l'exercice	2 451,61	2 500,00	0,00	0,00	2 451,61	2 500,00
TOTAUX	2 451,61	3 692,16	0,00	0,00	2 451,61	3 692,16
Résultats de clôture	1 240,55		0,00		1 240,55	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	2 451,61	3 692,16	0,00	0,00	2 451,61	3 692,16
RESULTATS DEFINITIFS	1 240,55		0,00		1 240,55	

Ce budget a été clôturé et l'excédent sera repris dans le budget primitif 2019 du Budget général.